

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le

ID : 021-200049914-20231219-23_22-DE



DELIBERATION CONSEIL SYNDICAL n° 23-22

Séance du 19/12/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 9

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation

13/12/2023

Date d'affichage

13/12/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

22/12/2023

et publication du :

22/12/2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SOLLER Jean-Luc.

Etaient présents :

M. BATAILLON Alban, M. CHAUMATTE Frédéric, M. ERTUGRUL Ali, M. GAILLARD Hervé, M. MOULIN Louis, M. PARANT Maurice, M. PATIN Julien, M. PERNET Yannick, M. SOLLER Jean-Luc

Etai(ent) absent(s) :

M. GAUTIER Michaël, M. MOULIN Maxime, M. SANIAL Bernard, M. SIMONNET Jean-Louis, Mme VIROT Fabienne

Etai(ent) excusé(s) :

M. DUBOIS Stéphane, M. IMBERT Alain

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. PATIN Julien

Objet : Avenant n° 14: convention mise à disposition de locaux pour le SIAEP
Mme BREBANT, maire de Losne, quitte la salle.

Le Président présente un avenant proposé par la commune de Losne, relatif au loyer du bureau du SIAEP. Il passerait de 2 000 € à 2100 € /an à compter du 01/01/2023.

Le comité syndical décide à l'unanimité:

- d'accepter cet avenant
- d'autoriser le Président à signer l'avenant n° 14
- de procéder au mandatement de cette somme

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à LOSNE
Le Président



SIAEP du Pays Losnais

03.80.29.13.89

siaepassainissementpayslosnais@bbox.fr

n° SIRET: 20004991400019